

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

AD-03-09-01

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent tenue le 23 octobre 2019 situé au 3875, rue Grande Allée à Saint-Hubert à 18 h 30.

Membres : Maryse Villeneuve, parent, PRÉSIDENTE
Chantal Cossette, parent
Isabelle Emard, parent
Rachel Lauzon, parent
Habiba Loukil, parent
Ikram Zerhouni, parent
Véronique Neuville, parent
Chantal Major, enseignante
Nathalie Pellerin, enseignante
Chérifa Sami, enseignante
Zaid Amer, représentant des élèves
Jahzeev Harvey, représentant des élèves
Bernard Giroux, membre de la communauté
Pierrette Giroux, membre de la communauté

Substituts : Jenny Desjardins, parent, substitut
Michel Yergeau, parent, substitut

Étaient présents :
Maryse Villeneuve, parent, PRÉSIDENTE
Chantal Cossette, parent
Habiba Loukil, parent
Ikram Zerhouni, parent
Isabelle Emard, parent
Véronique Neuville, parent
Rachel Lauzon, parent
Chantal Major, enseignante
Nathalie Pellerin, enseignante
Chérifa Sami, enseignante
Jahzeev Harvey, représentant des élèves
Zaid Amer, représentant des élèves

Participaient également :
Alexandre Dumont, directeur
Géraldine Folgoas, secrétaire
Bruno Marcoux, commissaire

Étaient absents :
Pierrette Giroux, membre de la communauté
Bernard Giroux, membre de la communauté

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

14-CÉ-2019-2020

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 32

La présidente du conseil d'établissement, madame Maryse Villeneuve, ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cossette et appuyé par madame Loukil que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 octobre 2019 soit adopté après l'ajout des sujets suivants :

- Point 10 : A-33 au lieu de A-32
- Point 11 : CF-15 au lieu de CF-14
- Point 13 : Parole à la représentante du comité de parents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance du 23 octobre 2019
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 octobre 2019
3. Adoption et suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019
4. Parole à la présidente
5. Parole au public
6. Parole à la direction
7. Entente mutuelle d'entraide
8. Éducation à la sexualité
9. Séance d'information sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement
10. Activités nécessitant un changement à l'horaire (A-29 à A-33)
11. Campagnes de financement (CF-11 à CF-15)
12. Parole aux membres
13. Parole à la représentante du comité de parents
14. Autres points
15. Date de la prochaine séance
16. Levée de la séance

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

15-CÉ-2019-2020

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Neuville et appuyé par madame Lauzon et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 24 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

La présidente n'a aucun point à exposer.

5. PAROLE AU PUBLIC

La présidente accueille et remercie de sa présence monsieur Bruno Marcoux, commissaire, qui représente l'école auprès du conseil des commissaires. Ce dernier, remercie les membres de leur implication pour la réussite de nos élèves.

6. PAROLE À LA DIRECTION

– **Aéronautique - Partenariat externe**

Des anciens pilotes trouvent des subventions dans le but de soutenir des élèves dans le domaine de la science. Ouvert principalement aux élèves en sciences.

Madame Zerhouni, parent :

[Question];

Les élèves de 1^{re} secondaire sont-ils concernés ?

On va se renseigner.

– **Comité mise en œuvre du projet éducatif**

Les travaux débutent prochainement

Madame Loukil, parent

[Question];

Quel est le calendrier ?

Le calendrier sera établi de concert avec le comité. On peut compter 5 à 6 mois pour finaliser les travaux.

(autre)

Mme Neuville, parent

[Question];

Qu'est-ce que la formation de François Massé ?

Travaille avec la fondation Chagnon pour former les directions à mettre au point des écoles efficaces.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

16-CÉ-2019-2020

7. ENTENTE MUTUELLE D'ENTRAIDE

Advenant une situation d'urgence forçant l'évacuation de l'école Monseigneur-A.-M.-Parent, la direction s'engage à signer une entente mutuelle d'entraide pour l'année 2019-2020 avec les partenaires suivants :

- École Saint-Joseph située au 3855, grande-allée à saint-hubert;
- Aréna Gaétan-Boucher situé au 3850, rue Edgard à saint-hubert;
- Ville de Longueuil bureau situé au 156, boulevard Churchill à Longueuil.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Loukil et appuyé par madame Émard d'approuver les ententes mutuelles d'entraide entre l'école Monseigneur-A.-M.-Parent, l'école Saint-Joseph, l'Aréna Gaétan-Boucher et la Ville de Longueuil.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Madame Émard, parent :

[Question];

Quelle est la réciprocité ?

L'école Mgr.-A.-M.-Parent offre aussi ses locaux dans le cas d'une évacuation d'urgence de ses partenaires. L'entente est signée de leur côté et résolue par leur CA ou CÉ.

8. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Coiteux, directrice adjointe de 4^e secondaire, présente la deuxième année du programme Éducation à la sexualité, aussi disponible sur le site du MÉES. Madame Coiteux distribue aux membres la synthèse du programme du secondaire, ainsi que la planification.

L'an passé, le programme a pu être couvert à 80 % avec l'aide de ressources externes, notamment des groupes communautaires qui offrent leur expertise à travers des ateliers gratuits. L'an deux du programme propose le rajout d'ateliers pour l'adaptation scolaire et l'accueil. L'objectif cette année est d'impliquer tous ces groupes.

Le comité de l'école, constitué de 8 personnes, ainsi que l'infirmière donnent aussi des ateliers en classe.

Le canevas pédagogique du ministère permet de planifier les interventions en classe par niveau et par thème.

Mme Émard, parent :

[Question];

Combien d'heures par niveau sont proposées?

Un atelier d'une période par thème. On préfère couvrir plusieurs thèmes.

Parfois un enseignant peut aussi réinvestir sa matière lors d'un thème sans avoir à couper son temps matière.

Les élèves sont-ils évalués ?

Pas du tout. La volonté du ministère est que la matière soit vue en classe.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

Mme Neuville, parent

[Question];

Tous les ateliers sont-ils prévus ?

Pour l'instant, le document présente les ateliers confirmés.

Mme Loukil, parent

[Question];

Le terme de violence sexuelle n'est-il pas un peu intense pour des 1^{res} secondaires ?

Le terme peut être difficile à aborder mais on choisit la meilleure façon en prenant toutes les précautions possibles. Il est surtout question de prévention.

Des ateliers concernant l'identité homosexuelle sont-ils aussi prévus ?

Oui, l'identité homosexuelle est traitée dès la 1^{re} sec. Des thèmes reviennent aussi plusieurs fois tout au long du secondaire de manière plus approfondie selon les niveaux

Mme Zerhouni, parent

[Question];

Des changements de comportement des élèves sont-ils notables suite à l'implantation du programme ?

Il est encore trop tôt pour l'analyser, mais de manière générale les élèves trouvent les ateliers pertinents et intéressants, parfois même ludiques. Présentement les échos sont positifs.

Mme Émard, parent

[Question];

Le programme du ministère est-il suffisamment structuré pour nos écoles ?

Le programme est vraiment très détaillé et structuré, de plus il offre des canevas pédagogiques étoffés avec des contenus, des exemples et des suggestions d'ateliers et de livres selon les thèmes.

Mme Sami, enseignante

[Commentaire];

Les enseignants ne savent pas comment répondre aux questions s'ils ne sont pas formés.

On va s'assurer que les enseignants soient encadrés et reçoivent de l'accompagnement.

Mme Lauzon, parent

[Commentaire];

Si les questions posées par les élèves dépassent le cadre, il est possible de reporter la réponse.

Effectivement, les enseignants ne sont pas tenus de répondre s'ils éprouvent un malaise.

[Question];

Les enseignants sont-ils équipés pour intervenir si un élève se laisse aller à des confidences ?

Le programme est partagé par les ressources TES qui peuvent aider en tout temps. Même si les TES ne sont pas formées spécifiquement en éducation à la sexualité, elles sont habituées et utilisent un protocole d'intervention pour référer à un professionnel.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

Difficile pour les enseignants d'insérer ces contenus dans une matière. Les ateliers sont montés sur une base volontaire, rien n'est imposé. De l'encadrement est proposé. Il faut souligner la grande ouverture et la collaboration des enseignants face à ces incursions de contenus dans leurs cours. Il n'y a aucun intérêt pour l'école de mettre un enseignant mal à l'aise. Si tel est le cas, une ressource l'accompagnera en classe.

Une communication sera envoyée aux parents sous peu.

9. SÉANCE D'INFORMATION SUR LES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente rappelle que l'invitation pour la séance d'information sur les fonctions et les pouvoirs du conseil d'établissement se tiendra le 6 novembre 2019 à 18 h au centre administratif. L'invitation a été envoyée par courriel aux membres le 27 septembre 2019.

10. ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE

Dépôt du tableau « Programmation des activités éducatives 2019-2020 qui nécessitent un changement à l'horaire » pour les activités de A-29 à A-33.

- Les activités A-30 et A-31 seront jumelées pour un même coût de transport

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Amer et appuyé par madame Neuville d'approuver les projets d'activités éducatives 2019-2020 nécessitant un changement à l'horaire de A-29 à A-33.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

11. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Dépôt du tableau « Campagnes de financement 2019-2020 » pour les projets CF-11 à CF-15.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lauzon et appuyé par madame Émard d'approuver les projets de campagne de financement CF-11 à CF-15.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

12. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Neuville, à titre de représentante des parents :

Brigadier scolaire

Le brigadier arrive tard au croisement par rapport aux heures de l'école

Les brigadiers sont présents pour l'école primaire, d'où leur arrivée tardive.

17-CÉ-2019-2020

18-CÉ-2019-2020

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

Madame Cossette, à titre de représentante des parents :

Micro-ondes

Les micro-ondes ne chauffent pas bien et sont insuffisants en sec. 2

2 micro-ondes pour une centaine d'élèves en sec. 5

Le directeur en prend note pour suivi. Pas de budget mais va trouver une solution (mesure).

Madame Loukil, à titre de représentante des parents :

Science plein air

En l'absence d'enseignants, comment se déroulent la transition et le maintien des activités ?

Les ressources sont stabilisées, tout remplaçant doit s'approprier la matière et sera accompagné. Un message a été envoyé aux parents.

Une rencontre avec les parents de 3^e sec. a eu lieu et la direction s'assure de la qualité des services éducatifs offerts en science plein air.

Madame Émard, à titre de représentante des parents :

Classes d'accueil

Qu'en est-il des classes d'accueil ?

Toujours à 11 classes avec 15 élèves, dont le dernier groupe à pleine capacité.

Monsieur Amer, à titre de représentant des élèves :

Fontaine d'eau

Fontaine d'eau pour le remplissage des bouteilles non fonctionnelle dans le gymnase depuis le début de l'année.

Le directeur en prend note pour suivi.

Monsieur Amer, à titre de représentant des élèves :

Recyclage

Plus de local pour le recyclage et le triage en classe relation

Les lavabos ayant disparu lors des rénovations, on ne pouvait plus laver les bacs mais des nouveaux lavabos seront bientôt installés.

Le recyclage se poursuit malgré tout, même si on ne sépare plus. De ce fait, l'école demeure une école verte.

13. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante du comité de parents, madame Maryse Villeneuve, informe les membres des activités du Comité de parents de la Commission scolaire des points discutés lors de la séance tenue le 7 octobre 2019 :

- Monsieur Nicola Grenon a été élu président;
- Loi 40 – point sur le projet de loi sur la gouvernance scolaire. Le résumé de la loi est sur le Facebook du comité. La fédération des comités a demandé au comité de parents de se positionner. Le comité exécutif présentera la position du comité de parents et fera un retour;
- Promotion du Facebook du comité;

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

- Invitation aux parents à assister à la pièce de théâtre sur le thème de l'épuisement parental : « Je courais, je courais, je courais ». La représentation aura lieu le 8 nov. À 18h30 à l'école Gérard-Filion. Gratuit. Une autre présentation en 2020 est prévue à Brossard;
- Prochaine rencontre le 28 octobre 2019.

14. AUTRES POINTS

- **Calendrier des séances – 24 mars et 28 avril 2020**

Madame Sami informe que les trois membres enseignantes du CÉ, ainsi que leurs substituts, ont un conflit d'horaires pour les séances des 24 mars et 28 avril 2020. Le report éventuel des séances sera discuté lors de la séance de février 2020.

- **« Tout un programme »**

Monsieur Amer informe que la visite d'un Cégep, dans le cadre de l'activité « Tout un programme » a connu des problèmes d'organisation logistique (autobus, manque d'informations).
La direction en prend note pour suivi.

- **La marche sur le climat**

Fort taux d'élèves mécontents du fait que la CSMV ne se soit pas jointe au mouvement. Les surveillants et la direction ont fait preuve de compréhension face aux nombreuses absences. Des débats sur l'environnement étaient proposés dans certaines classes et des activités étaient organisées à l'école. De plus, ce point a fait l'objet de discussion et les activités de l'école avaient été approuvées lors de la séance du CÉ du 24 septembre.

- **AVSEC (animatrice à la vie spirituelle et engagement communautaire)**

Le directeur souligne l'importance de cette fonction dans les écoles car en lien avec des activités d'engagement communautaire. Le plan des projets et activités 2019-2020 de Mme Josée Ranger, AVSEC à notre école, sera adressée par courriel aux membres pour fins d'information.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le mardi 19 novembre 2019 à 18 h 30.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance prend fin. Il est 20h19

Maryse Villeneuve, présidente

Alexandre Dumont, directeur